

V^E TIC & TERRITOIRES : QUELS DEVELOPPEMENTS ?

Université de Franche Comté, Besançon, 9-10 juin 2006

TERRITOIRES RURAUX ET RÉSEAUX SCOLAIRES

Jean-Louis Poirey,

Maître de conférences en Géographie

jean-louis.poirey@univ-fcomte.fr , + 33 3 66 51 53

Adresse professionnelle

Laboratoire ThéMA MTI ★ Université de Franche-Comté ★ 30 rue Mégevand ★ F-25000 Besançon

Résumé : En milieu rural, le domaine scolaire semble s'inscrire pleinement dans le champ sémantique du territoire. L'action concertée des acteurs locaux (enseignants, familles, élus, associations...), qui œuvrent pour la communauté de destin des élèves, fonctionne dans le cadre de réseaux dont l'efficacité s'est accrue avec la généralisation des TIC. Cette ouverture peut donner à l'école rurale un rôle nouveau d'acteur du développement territorial.

Summary : In rural areas, the school field seems to fall under the territory semantic field. The joint action of local actors (teachers, families, elected officials, associations...) who works with the pupils'community of destiny takes place within the framework of networks which effectiveness increased at the same time as the ICT spread. This opening can give to rural school a new role as actor of the territorial development.

Mots clés : École, territoire, TIC, acteurs de développement, développement territorial.

L'évolution de l'organisation scolaire des milieux ruraux, liée aux balancements démographiques, est marquée par la grande vivacité des débats qu'elle suscite au niveau national comme au niveau local.

L'approche des relations existant entre « domaine scolaire », « TIC et Territoires » est très complexe car :

- - elle pose la question de la nature du « territoire scolaire » et de son interférence avec le territoire ou les territoires tout court,
- - elle intègre la diversité de l'utilisation des TIC, dans et autour de l'école¹, par les multiples acteurs de la vie scolaire qui travaillent en s'appuyant de plus en plus sur des réseaux nationaux, voire internationaux,
- - elle génère des dynamiques nouvelles de coopérations, de collaborations qui peuvent profondément modifier les rapports de l'école à son environnement proche en lui conférant un rôle d'acteur du développement territorial.

Nous aborderons les questions que ce thème suscite en nous interrogeant sur l'existence de territoires scolaires, puis sur les acteurs et sur la manière dont ils agissent, sur les outils qu'ils utilisent et enfin sur les coopérations et collaborations que l'école entretient avec l'extérieur, proche ou lointain, pour sortir de son isolement, voire de son enclavement culturel.

Nous ne prétendons nullement traiter toutes les facettes que ce vaste thème comporte, ni approfondir suffisamment ceux que nous abordons. Il s'agit simplement d'apporter quelques éclairages permettant de nourrir la réflexion sur les relations qu'entretient l'école, au sens large du terme, avec « TIC et Territoires ».

¹ Dans un souci de simplification rédactionnelle, derrière le mot « école » nous entendrons école primaire, collège, lycée, lycée professionnel.

1 - LES TERRITOIRES DE L'ECOLE RURALE ?

1.1 - Le pouvoir local et la diversité des territoires ruraux

La seconde moitié du XX^{ème} siècle a été marquée par le transfert progressif d'un grand nombre de compétences de l'Etat aux instances régionales, principalement par les lois de décentralisation de 1981 et 1982. Cette évolution fut suivie par le retrait progressif de la DATAR², considérée comme une émanation du pouvoir central, au profit des pouvoirs régionaux, même si les priorités établies au niveau national ont continué de s'affirmer par le biais des contrats de plan État-Région.

Les dispositifs successivement mis en œuvre témoignent d'un constant tiraillement entre le souci de rigueur budgétaire et le principe de l'égalité d'accès aux services publics pour tous les citoyens, au premier rang desquels il faut citer l'école : le problème est que si les espaces ruraux et montagnards couvrent près de 85% du territoire national, ils ne comptent qu'un quart de la population.

Succédant à la LOADDT³ de 1999 qui traite de tous les types de territoires, le projet de loi sur le développement des espaces ruraux présenté à l'Assemblée nationale fin 2003 est réputé être « le premier texte législatif spécifiquement dédié à la ruralité » et qui a « pour ambition de replacer l'ensemble des territoires ruraux au cœur de notre politique nationale d'aménagement du territoire⁴ ». Il comprend huit axes, instrumentalisés, entre autres, par l'actualisation des ZRR⁵ et de leur adossement

² Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale

³ Loi d'Orientation sur l'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

⁴ Présenté par Hervé GAYMARD, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales à l'automne 2003 et débattu au Sénat en début d'été 2004.

<http://www.senat.fr/dossierleg/pj103-192.html>.

⁵ Zones de Revitalisation Rurale

sur le zonage communautaire issu de leurs liens avec les TRDP⁶ et sur le soutien au développement de l'intercommunalité.

L'hétérogénéité du territoire national est un fait économique, social, culturel qui s'accroît au fil des années et la simple opposition entre milieu rural et milieu urbain ne reflète plus la réalité. Les espaces ruraux définis par l'INSEE et l'INRA en 1997 puis en 2002 font référence à l'influence plus ou moins marquée des aires urbaines.

La typologie de 1997 essentiellement exprimée en terme d'offre d'emplois est définie par le ZAU (Zonage en Aires Urbaines)⁷. Il distingue le milieu rural sous forte influence urbaine (partie intégrante de l'espace périurbain), le milieu rural sous faible influence urbaine, le milieu rural isolé ainsi que les pôles ruraux et leurs périphéries.

La typologie de 2002 définie par le ZAUER (Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emplois de l'espace Rural)⁸ simplifie les niveaux de ruralité, mais à notre sens l'ancien découpage s'appuyant sur des études spécifiques⁹ continue à avoir du sens en terme d'organisation scolaire et d'accès à la culture.

1.2 - La gestion territoriale de la carte scolaire

Traditionnellement la charge financière des écoles revient aux Communes, celle des collèges au Département, celle des lycées aux Régions. Mais la loi est très évolutive et les prérogatives des collectivités territoriales augmentent régulièrement. Renforcé par les lois de décentralisation votées sous le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin en 2003 et 2004, notamment en ce qui concerne la sectorisation des établissements, le transfert de certains personnels (TOS, CIO¹⁰), la création de GIP¹¹ en matière d'éducation, les missions

d'accueil et de restauration..., les collectivités territoriales revendiquent de plus en plus fortement une mission forte auprès de l'école, aussi bien au niveau Elémentaire que Secondaire. Les EPEP (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire), créés à titre expérimental par l'article 86 de la loi du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, suscitent la méfiance car ces structures sont soupçonnées d'échapper aux compétences de la commune. « ...il nous paraît urgent de rassembler, unir et donner de la cohérence entre (...) l'école et la commune ».¹²

De même les PLRE (Projets Locaux de Réussite Educative), inscrits dans la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, qui visent à accompagner des enfants et des adolescents en difficulté, provoquent une vive polémique, car fonctionnant sans concertation locale suffisante au gré des acteurs territoriaux. « La volonté de rupture du ministère de la Ville et des représentants de l'Etat au niveau local avec 'l'esprit' contrat de ville est manifeste », estime l'ANDEV¹³.

Il est pourtant vrai que la territorialisation de l'école, l'enracinement de son fonctionnement dans le contexte social, culturel, économique local paraît d'une importance majeure. Une des conclusions de l'enquête Pisa 2003 est que « dans la plupart des pays qui ont obtenu de bons résultats, les collectivités locales et les écoles jouent aussi un grand rôle dans la définition du contenu de l'enseignement et/ou l'utilisation des ressources »¹⁴.

1.3 - Le territoire scolaire ?

Les termes officiels définissant les aires de recrutement des élèves d'écoles primaires, de collégiens ou de lycéens ne comportent pas le mot « territoire ». On peut cependant observer que dans les faits, pour chacune de ces aires scolaires :

- il existe pour la population des élèves et la population tout court une communauté de destin scolaire, qui se

⁶ Territoires Ruraux à Développement Prioritaire

⁷ « Les campagnes et leurs villes », INSEE/INRA, 1998

⁸ « Organisation territoriale de l'emploi et des services », INSEE Première n°870, novembre 2002

⁹ KAISER (B.) dir, *Naissance de nouvelles campagnes*, DATAR/Editions de l'Aube, 1996

¹⁰ Personnels techniciens, ouvriers et de service

¹¹ Groupement d'intérêt public

¹² « La Communale », lettre d'information de l'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes de France, n°35, déc 2005

¹³ « La Communale », op cit.

¹⁴ <http://educ-eval.education.fr/pisa2003.htm>

défini par la plus ou moins grande richesse des équipements, la plus ou moins grande diversité de l'offre scolaire en terme de spécialités et de diplômes, qui à terme auront une influence sur le devenir professionnel des jeunes,

- le domaine scolaire mobilise des acteurs locaux de divers horizons, qui se retrouvent sur un objectif commun : offrir les meilleures chances de réussite et de qualification aux jeunes. Les acteurs du monde enseignant (professeurs, personnels d'encadrement, personnels TOS...), les parents d'élèves qui savent, beaucoup mieux en milieu rural qu'ailleurs, mobiliser leur énergie dans le cadre associatif pour aider au fonctionnement de l'école, les élus, Maires et Conseillers municipaux pour l'école élémentaire et maternelle, Conseillers généraux pour les collèges, Conseillers régionaux pour les lycées.
- le fonctionnement des établissements nécessite une organisation humaine, matérielle, logistique, notamment en terme de transports scolaires, spécifiquement construite pour chaque aire de recrutement.

Ces aires de recrutement qui concernent une population dûment identifiée, qui mobilisent des moyens humains et matériels autour de projets communs, qui se traduisent en termes organisationnels à initiative locale, qui ont chacune leur propre histoire et leurs propres enjeux d'avenir, semblent bien appartenir au champ sémantique du territoire.

1.4 - Les enjeux territoriaux de la carte scolaire

La définition de la carte scolaire, c'est-à-dire la répartition annuelle des dotations d'état pour les écoles, les collèges, les lycées, est un sujet hautement sensible. Chaque année, la fluctuation des effectifs des écoles élémentaires entraîne des suppressions de postes d'enseignants, voire des fermetures d'école dans les milieux ruraux en déclin démographique. La restriction des moyens touche également les établissements secondaires. Et chaque année au moment de la rentrée on assiste à la mobilisation des parents, des élus, des enseignants. Ces mouvements

sporadiques et locaux sont relayés au niveau national et médiatisés par les syndicats enseignants, les fédérations de parents d'élèves, les associations de maires ou d'élus (AMR, ANEM¹⁵).

C'est que l'enjeu territorial est d'importance :

- il touche l'égalité des conditions de scolarisation et des chances de réussite scolaire, quel que soit le lieu de résidence,
- il concerne le maintien d'un service d'importance au village pour l'école, ou au chef lieu de canton pour le collège, le lycée. Les élus savent bien qu'une commune sans école ou un canton sans établissement secondaire perdent beaucoup de leur attractivité pour d'éventuels nouveaux habitants jeunes et que leurs électeurs, la population locale, ne leur pardonneront pas une fermeture.

Les responsables politiques nationaux sont bien conscients de ces enjeux. Ils ont accordé à plusieurs reprises par le passé des moratoires pluriannuels. Le transfert de nombreuses compétences vers les pouvoirs locaux, évoqué plus haut, constitue un très important volant d'action pour le développement local.

2 - ORGANISATION, ACTEURS, TIC

2.1 - Organisation des territoires scolaires

La diminution des effectifs ruraux a entraîné une modification de la structure organisationnelle des écoles primaires selon trois schémas :

- La classe unique à tous les cours. C'est le schéma traditionnel. L'école a vu le nombre de ses classes diminuer avec celui de ses élèves. L'enseignant doit gérer tous les niveaux, de la section enfantine au CM2, avec le plus souvent des effectifs très faibles. Ces écoles tendent à disparaître, mais se rencontrent le plus souvent dans les milieux de moyenne montagne où le ramassage scolaire ne permet pas les

¹⁵ AMR (Association des Maires Ruraux), ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne)

regroupements. Les inconvénients de l'isolement, voire de l'enclavement, jouent à plein même si ces élèves affichent de bonnes prestations aux tests d'évaluation. Les jeunes enseignants redoutent particulièrement ces postes à cause de l'isolement professionnel et la rotation y est forte.

- Le RPID (Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé). La décision de regrouper des élèves a été prise, mais pour des raisons de politique locale les écoles de plusieurs villages restent ouvertes, en se spécialisant sur certains niveaux ou certains cycles. L'isolement des écoles subsiste et un dispositif complexe de ramassage scolaire doit être mis en œuvre.
- Le RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Centralisé). Tous les élèves d'un ensemble de communes convergent vers un groupe scolaire unique et forment un Pôle Educatif. Cette solution a l'avantage de permettre la mutualisation des moyens (BCD, salle informatique, installations sportives, parfois restauration de midi...) et d'assurer la vie d'une équipe pédagogique. Mais l'acceptation de fermeture des écoles périphériques au pôle a souvent été un suicide politique de leurs maires.

Il existe une petite centaine de collèges dont les effectifs sont inférieurs à 100 élèves et qui risquent la fermeture et le déplacement de leurs élèves vers des collèges périphériques à ces territoires. Pour remédier aux inconvénients des trop longs trajets, les pouvoirs publics examinent actuellement les possibilités de relance de l'internat. Quant aux petits lycées ruraux, la palette des options est sensiblement plus réduite que dans les grands établissements.

2.2 - Le jeu des acteurs

2.2.1 - un territoire pour les activités croisées des acteurs locaux

En effet, au niveau local les acteurs de la réussite scolaire appartiennent à plusieurs sphères :

- l'environnement familial et social,
- l'équipe pédagogique et les autres personnels du collège, qui constituent

ensemble la communauté éducative (enseignants, personnels administratifs et de services),

- le monde associatif lié à la vie du collège, qu'il soit interne comme le Foyer Socio-éducatif ou partenaire externe de proximité,
- le groupe des élus locaux œuvrant sur le terrain scolaire ou l'ouverture culturelle : Conseiller général, Maires, Président du Syndicat intercommunal pour le collège quand il existe...

Mais ces acteurs diffèrent et ne se mobilisent pas de la même manière dans les différents types de milieux ruraux et montagnards.

Les sociologues ont démontré depuis très longtemps le rôle de l'environnement culturel familial, à un point tel que la CSP¹⁶ du père et le niveau de diplôme de la mère apparaissent comme des éléments majeurs influant sur la scolarité des enfants. Or la composition socioprofessionnelle des populations diffère considérablement selon les types de milieux géographiques. On peut observer, que malgré des taux de populations défavorisées plus importants, les élèves des milieux ruraux réussissent globalement mieux à l'école élémentaire que les petits citadins, tous types de milieux urbains confondus. Par ailleurs en milieu rural, les familles restent très modestes pour les projets de cursus scolaires et professionnels de leurs enfants. Elles sont moins ouvertes qu'en milieu urbain à l'idée de mobilité géographique pour leurs enfants, ce qui pose problème dans un contexte économique où l'insertion professionnelle passe bien souvent par cette mobilité. Mais le phénomène de périurbanisation modifie rapidement la composition socioprofessionnelle et la culture locale de certains milieux ruraux peu éloignés des pôles urbains.

Les équipes pédagogiques présentent des caractères spécifiques selon les lieux. On sait que les zones difficiles reviennent souvent aux enseignants les plus jeunes, alors que les professeurs les plus expérimentés gagnent les

¹⁶ Catégorie socioprofessionnelle

centres-villes grâce au privilège de « l'ancienneté » dans les procédures d'affectation. Les équipes des établissements ruraux sont mixtes : de jeunes professeurs qui souvent ne résident pas à proximité, des professeurs plus anciens installés sur place et le plus fréquemment bien intégrés à la population locale. Il convient d'indiquer que les ressources culturelles varient beaucoup selon les lieux, et on constate que les établissements ruraux mettent généralement en place des stratégies d'ouverture pour remédier à ce type de handicap : fonctionnement en réseau avec d'autres établissements scolaires, partenariats avec le monde associatif et économique, utilisation régulière, par les élèves, des technologies de l'information et de la communication.

L'activité associative, conduite par les parents auprès du collège, est très forte en milieu rural, surtout lorsque les néoruraux sont fortement représentés. Ces derniers oeuvrent pour que leurs enfants connaissent les mêmes conditions de scolarisation que dans la ville qu'ils ont quittée quelques années plus tôt. En milieu rural, les associations contribuent souvent à aider efficacement les projets pédagogiques d'ouverture des collèges, par soutien financier (organisation d'un loto, d'un repas festif...), aide directe à l'encadrement des élèves (pour un voyage, un jumelage...) ou par pression auprès des élus et des collectivités territoriales en appui à des demandes de moyens financiers ou de dotations matérielles.

Comme on l'a vu plus haut, les élus locaux participent à la vie de l'école. D'une part, le Conseil général de chaque Département a en charge la construction et la maintenance des bâtiments. Il contribue aussi à enrichir les équipements pédagogiques par des dotations spécifiques. Par ailleurs les Départements ont en charge l'organisation des transports scolaires, qui a un impact considérable sur la vie des collégiens et des lycéens des milieux ruraux. En certains endroits, les Communes, dans le cadre de syndicats intercommunaux, essentiellement en milieux ruraux, contribuent aussi à aider le fonctionnement pédagogique du collège. Les situations varient selon les priorités politiques locales, le niveau d'implication des Conseillers généraux, la

détermination des acteurs les plus proches du collège (équipe pédagogique, associations de parents...).

2.2.2 - du local au national ou à l'international : la primauté de la logique de réseau et l'utilisation des TIC

Chaque groupe d'acteurs est inséré dans des réseaux spécifiques qui disposent de leurs propres systèmes de communication et de diffusion numérique de l'information.

Le fonctionnement de la vie pédagogique et administrative de l'école est également le fait d'acteurs plus lointains qui agissent à distance en utilisant des relais, sous formes de réseaux d'une grande diversité de natures et de fonctions.

Le réseau institutionnel se compose de la chaîne de transmission des directives ministérielles jusqu'aux écoles, collèges, lycées via les Rectorats et les Inspections académiques, ainsi que de toute l'organisation de ce grand service public. Une information ascendante permet aux services ministériels d'évaluer l'application des textes et des politiques, en s'appuyant sur la DEP¹⁷. La circulation de l'information a acquis une grande fluidité depuis la généralisation de l'utilisation des TIC.

Les dispositifs d'aide aux élèves et de lutte contre l'échec scolaire sont multiples et fluctuent au gré des changements de ministres. Les équipes locales s'emparent des moyens mis à leur disposition et les adaptent au mieux du contexte scolaire et culturel local. Au plan des ressources pédagogiques, les enseignants disposent des ressources du réseau des CNDP, CRDP, CDDP et des activités de celui de l'INRP¹⁸ qui eux aussi sont entrés depuis longtemps dans l'ère du numérique, tant dans le domaine de la production des outils et

¹⁷ Direction de l'évaluation et de la prospective, service dépendant du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

¹⁸ Centre national de ressources pédagogiques, Centre rectoral de ressources pédagogiques, Centre départemental de ressources pédagogiques, Institut national de recherche pédagogique

supports pédagogiques que dans celui de la diffusion de l'information relative aux nouveaux produits.

Les enseignants sont corporativement organisés en syndicats structurés en réseaux qui comportent des échelons territoriaux emboîtés et qui proclament régulièrement leur volonté d'améliorer le service public d'enseignement et d'éducation.

Par ailleurs, il existe de très nombreux réseaux pédagogiques structurés de la même manière (local, régional, national, voire international) et qui se consacrent soit à une approche disciplinaire et didactique (IREM, APHG¹⁹...), soit à un courant pédagogique général (réseau Freinet) ou à communauté d'intérêt (FNER²⁰). De nombreuses bases de ressources pédagogiques sont maintenant disponibles sur le Web pour les enseignants de toutes les disciplines. Beaucoup ont acquis une assise internationale. Les listes de diffusion, forum de discussion sont largement entrés dans les mœurs et contribuent au désenclavement professionnel des enseignants de milieu rural.

Par ailleurs, dans le cadre de la classe, les élèves et leurs enseignants accèdent à ces outils pour travailler en réseau avec d'autres établissements français ou étrangers. Des programmes européens financent ce mode d'activité propre à favoriser la communication et l'ouverture culturelle. On observe que les établissements ruraux sont les plus nombreux à avoir ouvert leurs propres sites Internet pour rompre leur situation d'enclavement géographique et culturel.

Enfin, il ne faut pas oublier le secteur marchand des éditeurs de manuels scolaires et d'outils pédagogiques, qui eux aussi ont construit leurs propres réseaux de professeurs-auteurs, contribuent à l'effort d'enseignement et d'éducation, puissamment relayé par la diffusion d'information en ligne.

¹⁹ Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques, Association des professeurs d'histoire et géographie

²⁰ Fédération Nationale de l'Ecole Rurale

3 - COOPERATIONS ET COLLABORATIONS NOUVELLES, TISSEES AUTOUR DE L'ECOLE, S'APPUIENT SUR LES TIC

3.1 - L'enclavement géographique et culturel de l'école rurale

Les situations d'enclavement des écoles rurales sont variables selon les milieux géographiques et les politiques locales mises en œuvre. Elles dépendent de trois principaux facteurs.

- L'environnement général de vie : la pauvreté de la diversité de l'environnement économique et socioprofessionnel, l'éloignement des ressources culturelles accessibles rarement compensé par la valorisation du patrimoine local, constituent un milieu de vie moins stimulant pour les enfants.
- Le contexte scolaire : si la classe unique permet la mise en œuvre de dynamiques intéressantes, la faiblesse des effectifs (parfois un seul élève dans un niveau) crée un déficit d'émulation.
- Le niveau des équipements : les plus petites communes sont peu dotées d'infrastructures culturelles et sportives ; les bibliothèques sont rares malgré les efforts des départements (circuits de bibliobus). Le niveau d'équipement des écoles est très variable en fonction de la personnalité et de la stabilité des enseignants, de la volonté des collectivités, du dynamisme des milieux associatifs.

3.2 - L'utilisation régulière des TIC comme outils de l'ouverture

Les champs d'application des TIC pour élargir l'école sur le monde sont innombrables :

- ils sont tout d'abord au service du fonctionnement des réseaux d'écoles et des actions partenariales (téléphone, fax, courriers électroniques...),
- ils permettent les échanges avec d'autres élèves, l'ouverture à d'autres milieux de vie, d'autres cultures,
- ils constituent la vitrine de l'école ou du collège lorsqu'un site Internet a été créé pour présenter l'établissement, les

élèves et leurs travaux ; les sites d'établissements ruraux sont très nombreux en France, mais aussi à l'étranger, et ils suscitent souvent des prises de contacts en provenance d'autres écoles,

- enfin ils ouvrent l'infinité des ressources documentaires, offrant par exemple toute la richesse de la bibliothèque du Capitole à l'école rurale la plus isolée...

Les associations de défense de l'école rurale, qui viennent de se fédérer au niveau européen (ADELE) ont compris depuis longtemps que le devenir de leurs élèves passait par une organisation et un fonctionnement pédagogique particuliers. Les possibilités d'ouverture apportées par les TIC dès l'école primaire peuvent apporter des réponses aux questions posées par l'enclavement culturel, sur trois points-clés :

- les contacts réguliers avec les élèves d'autres milieux (comme par exemple les petits citadins), la familiarisation avec d'autres cultures entrent dans les objectifs ministériels de la construction citoyenne. Ils peuvent aussi contribuer à démythifier « les autres lieux » et à dédramatiser l'idée de mobilité géographique,
- la connaissance plus intime d'autres milieux de vie devrait permettre aux élèves de la campagne de prendre du recul par rapport à leur propre milieu, en identifiant plus objectivement ses spécificités. S'il existe une relation entre l'estime de soi et l'appréciation de son milieu de vie, ce devrait aussi être l'occasion de tout mettre en œuvre pour revaloriser aux yeux des jeunes ruraux leur milieu, dont les richesses, qu'elles soient patrimoniales ou naturelles, sont le plus souvent ignorées ou négligées par leurs habitants,
- la connaissance d'un éventail beaucoup plus large des professions doit contribuer à élargir leurs projets d'avenir,
- enfin, au seuil de la société de l'information qui s'ouvre, l'apprentissage à l'utilisation des TIC

est certainement un atout majeur pour l'avenir professionnel et l'insertion sociale de tous.

3.3 - Coopérations, collaborations, écoles et élèves agents du développement territorial.

L'utilisation des TIC a permis la multiplication des coopérations et collaborations, avec d'autres élèves, souvent étrangers, avec des entreprises industrielles ou de service, publiques ou privées, permettant l'ouverture de l'école sur la vie économique et sociale.

D'autre part de nombreux réseaux d'écoles, non institutionnels, dits « d'affinité », se sont créés sur des projets pédagogiques communs. Ils permettent l'élargissement du groupe des élèves qui travaillent ensemble à distance et ils offrent la possibilité de rompre l'isolement professionnel des enseignants.

Enfin, des collaborations se sont construites en certains endroits avec les collectivités locales pour associer le milieu scolaire à des projets de développement territorial, comme le montrent les trois exemples suivants, pris dans des contextes fort différents.

- la création du Parc Régional du Verdon. Créé en 1997 le Parc naturel régional du Verdon en Région PACA groupe 47 communes et une communauté de communes. D'une superficie de 1800 km² occupés par 20000 habitants, il se situe donc dans un secteur géographique à très faible densité de population où la question des forces humaines se fait cruellement sentir, comme dans tous les milieux faiblement peuplés. Durant la phase préparatoire, les personnels des établissements scolaires volontaires ont été sollicités pour participer à la réflexion sur l'inventaire des ressources naturelles, la définition des itinéraires de découverte, la création de carnets de découverte, le contenu des panneaux informatifs, la mise en place pour les jeunes de modules d'éducation à l'environnement comportant des séjours de printemps et d'été pour les enfants de 4 à 12 ans...
- la valorisation du patrimoine de Sérino en Campanie. L'action s'est déroulée à la fin des années 1990 en Italie, près

de Naples, à Sérino en Campanie. Le contexte local de départ était très difficile : tissu économique, social et culturel délité, vallée sans véritable projet collectif et élèves sans avenir local. Ce projet visant à valoriser le patrimoine historique et architectural local a suscité l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet éducatif d'ampleur, étalé sur cinq ans, liant l'école et le territoire. Elle a illustré les différents liens fonctionnels et institutionnels qui peuvent être tissés et développés entre le milieu éducatif scolaire et le territoire dans lequel il s'inscrit et il opère²¹. Trois pistes principales de rencontre entre l'école et le territoire, trois ouvertures de l'école sur son « environnement », ont été successivement explorées à Sérino. 1)- L'école, en tant qu'outil du développement culturel, social, écologique et économique : utilisation des locaux de formation, des ressources éducatives documentaires et des ressources pédagogiques de l'école en faveur des salariés et des agents de développement du territoire local. 2)- L'école, en tant que lieu de mémoire et outil de valorisation du patrimoine et du territoire (adoption de monuments et de sites par les élèves, les classes, les établissements, restauration, mise en valeur et promotion des sites et monuments, etc.). 3)- L'école, en tant qu'agent du développement économique durable (participation à des chantiers, élaboration et diffusion de documents à finalité culturelle, sociale ou économique, création partenariale d'activités culturelles, sociales, écologiques et économiques).

- la valorisation du patrimoine de Fondremand (Haute-Saône) dans le cadre des « Petites cités comtoises de caractère ». Fondremand est un vieux village de 200 habitants situé dans le département de Haute-Saône, chargé d'histoire. Son église date un XIIème siècle, son château possède un donjon

du XIème siècle et le village recèle de vieilles maisons des XVème et XVIème siècles²². Dans le cadre de la valorisation de ce patrimoine, aidé par le réseau des « Petites cités comtoises de caractère », l'école du village s'est investie pour que ses élèves assurent la fonction de « mini-guides » lors de certaines manifestations et deviennent les « Jeunes ambassadeurs » de ce site touristique auprès d'autres élèves et auprès d'adultes visitant les lieux.

Ces activités pédagogiques ont l'avantage de donner beaucoup de sens aux travaux scolaires et aux apprentissages. Ils permettent une ouverture par la rencontre et les échanges avec les adultes, élus et professionnels, impliqués dans les projets. Enfin ils permettent l'ouverture de l'école sur son territoire, en rendant les élèves acteurs de sa promotion et de son développement. Ces activités supposent de nombreux contacts et échanges nécessitant l'utilisation des TIC. Enfin, cette inscription de l'activité scolaire dans la vie locale permet d'initier les élèves au fonctionnement de la société et de l'économie locale, et leur apporter une meilleure connaissance des milieux professionnel.

4- CONCLUSION : L'ÉMERGENCE DES CONVERGENCES

Il semble donc que l'école, le collège, le lycée rural s'inscrivent réellement dans leur territoire scolaire, en liaison étroite avec le territoire tout court. Cette inscription est le fait de l'action concertée des acteurs locaux (enseignants, familles, élus, associations...) qui œuvrent pour que la communauté de destin scolaire puis professionnel des élèves évolue pour le mieux-être, le progrès des individus et de la collectivité locale toute entière.

Ces acteurs fonctionnent de plus en plus dans le cadre de réseaux nationaux et internationaux, dont l'efficacité et l'influence se sont accrues avec la généralisation de l'utilisation des outils de la communication et de l'information, qui permettent toutes les interconnexions.

Cette ouverture permet de s'engager vers des expérimentations qui sont menées ici ou là, en

21

www.grenoble.iufm.fr/rural/publication/liaisonECO LE.doc

22 www.fondremand.com

France ou à l'étranger, et qui donnent à l'école un rôle nouveau d'acteur du développement territorial, particulièrement dans des zones faiblement peuplées où les forces vives ont le plus grand intérêt à se grouper et se mobiliser autour de projets de développement largement discutés et acceptés par la société locale.

BIBLIOGRAPHIE

- ALPE Y., L'école rurale entre pédagogie et aménagement du territoire, in *Education, Supérieur, Emploi, Formation – La Synthèse* n°8, AEFC, déc.2002.
- BOUJU-GOUJON A., Choix de l'école dans les espaces ruraux. Les enjeux de la construction locale du rapport à l'école, in *Ville-Ecole-Intégration-Enjeux*, septembre 2003
- BREF, Des territoires qui façonnent les parcours scolaires des jeunes, CÉREQ, n°228, mars 2006.
- BRUILLARD É., Les TICE sont un outil pour améliorer le travail en équipe des enseignants, in *Le Monde, La lettre de l'éducation*, n°523, mai 2006
- CHARLOT B., (coord.) *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux*, Paris, A. Colin, 1994.
- CHEMINARD M., CREDEVILLE A., LIBERGE A., SALOMON A., Le système éducatif, un partenaire du développement local, in *Actes des Assises « Education et ruralité »*, CERMOSEM, Université de Grenoble, 1997
- EDUCATION ET FORMATION, *Parcours dans l'enseignement secondaire et territoires*, n° 62, MEN / DEP, janvier-mars 2002
- GUMUCHIAN H., École, territoire et développement durable, in *L'enseignement scolaire en milieu rural et montagnard, tome 1 : Espaces ruraux et réussites scolaires*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon : 2001, p. 43-46
- JEAN Y., Ecoles rurales. Diversité sociale des structures scolaires et des politiques municipales, in *Ville-Ecole-Intégration-Enjeux*, CNDP, Paris : 2003
- KAISER B., dir, *Naissance de nouvelles campagnes*, DATAR/Editions de l'Aube, 1996
- LEGARDEZ A., Écoles rurales et territorialisation : stratégies socioculturelles et didactiques, in *L'enseignement scolaire dans les milieux ruraux et montagnards – Tome 3 : Collégiens à mi-parcours*, Presses Universitaires Franc-comtoises, Besançon : 2005, p. 121-126
- LE MONDE, LA LETTRE DE L'ÉDUCATION, *Les régions veulent piloter l'orientation*, supplément au n°523, mai 2006
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *L'école et les réseaux numériques*, IGEN, rapport à monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la recherche, n°2002-035, juillet 2002
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Note Évaluation : *Les TIC : éléments sur leurs usages et sur leurs effets*, 03-01 septembre
- AEF, *TICE : les chiffres du ministère de l'Éducation nationale pour le second trimestre 2005*, dépêche n°55642
- POIREY J.-L., L'utilisation des TIC dans les situations d'enclavement géographique et culturel de l'école, in *L'enseignement scolaire en milieu rural et montagnard, tome 2 : Au seuil du collège*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon : 2003, p. 63-67
- POIREY J.-L., FROMAJOUX R.-C. et al., *L'école rurale au carrefour des territoires et des réseaux, exemple du département de l'Ain*, Presses Universitaires de Lyon, 1998
- SOLEO (Socrates Leonardo da Vinci France), *Notre école est en Europe*, numéro spécial, mai 2003